

RAPPORT MORAL
présenté à l'assemblée générale des "Amis de Jean Hameau"
le 22 mai 2010

L'assemblée générale des "Amis de Jean Hameau" s'est tenue le samedi 22 mai 2010 à La Teste de Buch devant un parterre fourni d'adhérents et en présence de plusieurs élus municipaux, et du sculpteur Patrick LESCA.

Après avoir présenté les excuses de Monsieur le maire, qui n'a pu se libérer, le président René GUELIN, entouré de la vice-présidente Michèle CAUBIT, du secrétaire général Jean-Marie CHABANNE et de la trésorière Gisèle VIGNOULLE, mentionne les principales interventions publiques qui ont eu lieu depuis un an :

- **dépôt d'une gerbe** sur la tombe de Jean Hameau le lundi 1er septembre 2009, (jour anniversaire de sa mort le 1er septembre 1751);
- participation au **forum des associations** de La Teste les 5 et 6 septembre 2009 ;
- organisation du "circuit découverte Jean Hameau" lors des **journées du patrimoine** 2009.

Puis Jean Marie CHABANNE présente le rapport moral.

De nombreuses adhésions ont été enregistrées depuis l'an dernier.

Le quorum est largement atteint avec 56 présents ou représentés, sur un total de 88 adhérents.

A notre demande, Monsieur le Maire a obtenu que le portrait de Jean Hameau, actuellement détenu par la Société Scientifique d'Arcachon, soit remis à la ville de La Teste.

D'autre part, Monsieur le Maire a annoncé, par voie de presse, que le futur pôle de santé conserverait l'appellation de Jean Hameau, comme nous l'avions demandé dans nos démarches auprès des élus.

Un rapide historique de la statue de Jean Hameau est rappelé :

En 1860 le professeur LANDOUZY, célébrité du monde médical, venu à La Teste étudier la pellagre, désire qu'on rende hommage à Jean Hameau, qui, seul, sans l'aide des services hospitaliers trop éloignés des laboratoires de recherche, a découvert l'existence de cette maladie. Il le considère comme une véritable gloire médicale, et demande qu'on lui élève une statue à Bordeaux ou à La Teste.

En 1867, éloge du docteur de BIERMONT devant la société de médecine de Bordeaux, et réalisation d'un buste de marbre.

En 1895, publication des « ETUDES SUR LES VIRUS », du docteur Jean Hameau, chez MASSON.

Voici une phrase écrite par le professeur Jacques GRANCHER dans la préface :

"Si Monsieur PASTEUR avait connu son travail, il l'eût cité comme un de ses précurseurs scientifiques".

Le monde médical prend connaissance avec stupéfaction de ces études qui ont été écrites il y a soixante ans.

Le 10 février 1896, la ville de La Teste donne le nom de Jean Hameau à la place principale de la ville, anciennement dénommée place de Tournon.

La Société de MEDECINE et de CHIRURGIE de Bordeaux estime dans sa séance du 30 décembre 1898 qu'il y a lieu d'ériger un monument à la mémoire de Jean HAMEAU. Le 17 janvier 1899 elle décide, en accord avec le Bureau de l'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE LA GIRONDE, ainsi qu'avec le DOYEN et le CONSEIL de la FACULTÉ DE MÉDECINE de faire participer tout le corps médical.

Une souscription est lancée en 1899 pour la réalisation de la statue. On compte 2000 souscripteurs pour un montant inespéré de 17000 francs.

La ville de La Teste vote une subvention complémentaire de 2000 francs et décide que le monument sera érigé place Jean Hameau.

La réalisation de la statue est confiée au sculpteur officiel de la ville de Bordeaux, Gaston LEROUX.

La statue est inaugurée le 27 mai 1900.

Les anciens testerins se souviennent avec nostalgie et émotion de ce beau monument autour duquel se déroulèrent maints événements importants de la ville.

Le 14 janvier 1942, la statue de bronze est détruite, à la demande des autorités militaires d'occupation en vue de récupérer les métaux non ferreux. Elle est payée 11600 francs à la commune, en fonction de son poids de 387 Kg, à raison de 30 francs le kg.

Projet de restauration de la statue.

Le Conseil d'Administration des "Amis de Jean Hameau" contacte, en janvier 2010, un sculpteur testerin, Patrick LESCA. Il adhère immédiatement au projet, et réalise en quelques jours la maquette de la statue que nous connaissons tous désormais.

Un devis détaillé est établi, et par Patrick LESCA pour la réalisation de la statue en argile, et par les fonderies du Cyclope, à Libourne, pour le coulage du bronze. Il se monte à près de 56000 euros.

Patrick LESCA fait à l'Assemblée une remarquable description des différentes et délicates étapes nécessaires pour obtenir le bronze final.

Le projet est présenté à monsieur le Maire qui manifeste immédiatement son grand intérêt.

Nous entrons en relation avec la Fondation du Patrimoine, en plein accord avec la mairie de La Teste. Nous avons réalisé un dossier détaillé, accepté par la Fondation représentée par son délégué départemental monsieur Philippe MARCHEGAY.

Le 23 avril, une convention est signée publiquement par les trois parties concernées : la Fondation du Patrimoine qui assure la gestion financière de cette entreprise, la ville de La Teste, propriétaire, virtuel pour le moment, de la statue, et les AJH, maître d'ouvrage de la réalisation. **Une souscription publique est lancée, sous l'égide conjointe de la Fondation et des AJH.**

Un comité de soutien est constitué, sous la présidence du professeur Jacques BATTIN. Il comprend de nombreuses institutions, associations culturelles et scientifiques, locales régionales et nationales, des personnalités élues de premier plan, et des personnalités de la société civile qui ont accepté de s'engager.

Un dépliant illustré, incluant un bulletin de souscription, est réalisé avec talent par Pierre STEFANIK. 5000 exemplaires ont été distribués, financés en partie par la mairie, de même qu'une vingtaine d'affiches.

Nous avons multiplié les dossiers pour faire connaître Jean Hameau auprès de nombreuses entreprises, locales et nationales.

Des lettres ont été adressées aux professionnels de santé, et des bulletins de souscriptions distribués largement. La plupart des associations locales nous aident à diffuser l'information. Michèle CAUBIT est présente sur le marché, avec beaucoup de succès, assistée de Robert LABAT, de Patrick LESCA et de quelques-uns d'entre nous.

Les premiers résultats de notre quête de financement sont encourageants. Des entreprises commencent à s'investir.

L'association "J'aime le Pays de Buch" a remis aux AJH un chèque de 100 euros, dont nous la remercions très sincèrement, tant pour la participation financière que pour le geste symbolique de soutien que cela représente.

Le conseil de l'Ordre des Médecins de la Gironde a fait part de sa participation financière.

Il est indispensable que nous nous mobilisions tous, chacun selon ses possibilités, ses connaissances, ses idées.

Nous devons diversifier les moyens susceptibles de porter à la connaissance du plus grand nombre les bulletins de souscription.

Rappelons que chaque don permet une réduction d'impôt de 66% de la somme versée, de 75% immédiatement récupérables pour les donateurs assujettis à l'ISF, de 60% pour les sociétés.

Cette souscription doit avoir un caractère populaire, il faut que tous ceux qui se sentent concernés par le patrimoine de La Teste participent. C'est le nécessaire hommage que nous devons au grand homme.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier présenté par la trésorière Gisèle VIGNOULLE fait état de finances saines. Les adhérents n'ayant pas encore acquitté leur cotisation 2010 sont invités à régulariser leur situation. Ce rapport est également adopté à l'unanimité.

Le montant de la cotisation actuelle est reconduit pour l'année prochaine.

Le Président remercie chaleureusement tous les présents de leur participation active et invite chacun de nous à partager le verre de l'amitié, avant le pique-nique convivial sous la toile de tente mise en place par les services de la municipalité, bien utile par le chaud soleil qui illumine notre rencontre.

Le secrétaire général
Jean Marie CHABANNE

Il va de soi que chacun de nous doit agir pour mener à bien ce projet véritablement extraordinaire pour lequel nous nous sommes prononcés unanimement.

La réussite rapide, avant l'été, de la souscription dépend de nous.

Vous pouvez télécharger des bulletins sur le site des AJH, imprimez-les, distribuez les à ceux que vous savez concernés. Nous en avons déposé 5000 en divers lieux publics, dans les cabinets médicaux et dentaires, dans les pharmacies et laboratoires, dans quelques commerces aussi.

Un grand merci aux nombreux AJH qui ont déjà fait parvenir leurs dons.